

*MAIRIE*  
*19 Rue Principale - 39300 MONT SUR MONNET*

<p>COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 8 JANVIER 2016</p>
--

Présents : Mmes et MM. André LEMAIRE, Sandrine BONIN, Karine CORNIER, Thomas RAMBOZ, Didier MOUTENET, Fabienne PERNOT, Michel DE ALMEIDA, Nelly GAVAND, Thierry CHEF, Dominique RAMBOZ, Sandy GIRARDOT.

Secrétaire de séance : Thomas RAMBOZ

APPROBATION A L'UNANIMITE DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 4 DECEMBRE 2015

REFERENT COMMUNICATION COMMUNAUTE DE COMMUNES

Un référent Communication doit être mis en place avec les services de la Communauté de Communes Champagnole Porte du Haut Jura suite à la mise en place du site internet avec des pages de communication de chaque commune membre. Thomas RAMBOZ représentera la commune de Mont sur Monnet.

DEMANDE GUILLAUME JACQUES

A 10 voix contre et 1 abstention, la demande de Guillaume JACQUES de prendre environ 800 m3 de pierres à la carrière du Biolet est refusée. A l'unanimité, la commune laisse à chaque administré, sous réserve d'une demande en Mairie, une tolérance de 2m3 de pierre par foyer et par an.

PARCELLE BOISEE

La commune ne souhaite pas soumissionner pour la vente d'une parcelle boisée jouxtant ses propriétés. Il est confirmé que les ventes effectuées par la commune seraient selon les estimations des domaines.

CARTE COMMUNALE

A 8 voix contre et 3 abstentions, la demande de Monsieur KNABENHANS de modifier le périmètre de la carte communale afin de lui donner de l'aisance en terrain constructible est refusée.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ La surface de voirie communale mérite une estimation ajustée (donnée pour le calcul DGF). André LEMAIRE et Thomas RAMBOZ traiteront le dossier pour le prochain Conseil Municipal,
- ✓ Modification du règlement de la Salle Coop et du Gîte pour demander une caution systématiquement, même en cas de mis à disposition gracieuse,

Séance levée à 22h15.

Le Maire.